



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-133682>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **25-133682**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE MERVILLE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21590400400011

Ville : Merville

Code postal : 59660

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 62

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_3zeQhBMxZR

Identifiant interne de la consultation : PA2025047

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Karine PROSPERE

Adresse mail du contact : marchespublics@ville-merville.fr

Numéro de téléphone du contact : 0328482022

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Niveaux spécifiques minimaux exigés : - QUALIBAT 1112 « démolition technicité confirmée » ou tout moyen de preuve équivalent ; - QUALIBAT 1552 « Traitement de l'amiante » ou certification AFNOR / GLOBAL équivalente relative au retrait de produits amiantés. En cas de retrait provisoire de cette qualification l'entreprise est uniquement autorisée à achever les travaux de retrait (comprenant les opérations de nettoyage, évacuation des déchets, etc.) en cours et se voit obligée de sous-traiter la réalisation des prestations

restantes à une autre société qualifiée sans aucune possibilité d'allongement de délai de chantier ou de contrepartie financière. - QUALIBAT 1161 pour le curage des bâtiments, - QUALIBAT 2112« Maçonnerie et ouvrage en béton armé (technicité confirmée) » pour les travaux de reprise de maçonnerie, A défaut de la détention des qualifications ci-dessus énoncées, l'entreprise pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage. Si, pour justifier de ses capacités, l'entreprise souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), elle devra produire les pièces relatives à cet intervenant justifiant des qualifications requises.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées aux 2/ et 3/ ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché. En ce cas, il pourra produire une attestation du sous-traitant actant de son engagement à intervenir en cas d'attribution du marché, selon les modalités fixées à l'article 6.3.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Démolition et le désamiantage de la friche Traitex à Merville.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de démolition et de désamiantage d'une friche

Lieu principal d'exécution du marché : Friche TRAITEX 46 rue des Capucins 59660 MERVILLE

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : entre 480000 euros et 530000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Dates des visites : Vendredi 12 décembre - 10 heures et/ ou Mercredi 17 décembre - 14 heures

Autres informations complémentaires : Les candidats doivent s'inscrire 24 h à l'avance à l'une des deux visites auprès de Monsieur Arnaud LAMBRE - AD INGE (MOE) - tél : 06.09.62.17.10 - arnaud.lambre@egis-group.com - copie : c.lejuste@nordspl.fr. Le RDV est fixé à l'entrée du site - 46 rue des Capucins - MERVILLE (59660). Chaque participant sera muni des EPI et d'un éclairage portatif. À l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre. Les candidats désirant se rendre sur les lieux d'exécution devront s'adresser au maître d'ouvrage par le biais du profil d'acheteur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2025